



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES ROY ET JOLY
ÉCOLE JOLY – Lundi, 23 octobre 2017
19 h 30 – Local 39
Procès-verbal

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Doris Laliberté Kirouac Mme Geneviève Landry Mme Stéphanie Landry
Mme Marilyn Lemire Mme Catherine Roy Mme Cindy Simard
Personnel école : Mme Marie-Hélène Bourgoin Mme Véronique D'Amours Mme Sophie Jalbert
Mme Laurence Lepage Mme Josée Vaillancourt
Commissaires : M. Sylvain Bureau M. Bernard Pelletier
Communauté : Mme Sylvie Michaud

Invités :

Participait également : Mme Maryse Simard, directrice

Secrétaire :

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mme Maryse Simard souhaite la bienvenue à tous et après vérification du quorum, la réunion débute à 19 h 35. Mme Maryse précise qu'elle animera la séance.	
2. Présentation des membres du conseil (5 minutes)	Tour à tour, les gens se présentent en précisant leur nom et leur fonction.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 17-18-001
4. Élection d'une ou d'un président d'élection (2 minutes)	Mme Maryse Simard agira comme présidente d'élections.	
<p>5. Élection des officiers (15 minutes)</p> <p>5.1. Présidente</p> <p>5.2. Vice-présidente</p> <p>5.3. Secrétaire</p> <p>5.4. Trésorière</p>	<p>Mme Stéphanie Landry propose Mme Catherine Roy. Cette dernière avait manifesté son intérêt par courriel, elle est donc nommée à ce poste.</p> <p>Mme Stéphanie Landry propose Mme Cindy Simard, elle accepte.</p> <p>Par courriel, Mme Marilyn Lemire avait manifesté son intérêt au poste de secrétaire. En cas d'absence, elle sera remplacée par Mme Marie-Hélène Bourgoïn.</p> <p>Mme Geneviève Landry propose Mme Stéphanie Landry, elle accepte.</p>	
<p>6. Procès-verbal de la réunion du 12 juin 2017 (5 minutes)</p> <p>6.1. Adoption</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Landry</p> <p>QUE le procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2017 soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 17-18-002

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
7.3. Dons reçus (information)	<p>QUE ce point soit approuvé tel que présenté.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p> <p>Mme Maryse informe les membres des dons reçus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caisse Desjardins : 849 \$ pour Roy et 895 \$ pour Joly • Saint-Vincent-de-Paul: 500 \$ • Défi Everest : 476 \$ pour l'équipe de Julie April et 705,50 \$ pour l'équipe de Valérie Malenfant pour l'amélioration des cours d'écoles. <p>Il est proposé de remettre une lettre de remerciements aux équipes du Défi Everest.</p>	Rédiger lettres de remerciements
7.4. Projets et mesures de soutien (information)	<p>Un soutien T.E.S. a déjà été mis en place dans plusieurs classes de l'école Joly.</p> <p>De plus, grâce à la mesure « Partir du bon pied » il y a l'ajout d'une technicienne en éducation spécialisée qui travaille en collaboration avec les quatre classes du préscolaire et une orthopédagogue a été ajoutée à l'école Roy à 80 %. Concrètement, chaque classe de 1^{re} année peut bénéficier de 6 à 7 heures d'aide par semaine.</p>	
7.5. Tableau des mesures budgétaires 2017-2018 (information)	Ce point sera traité à la prochaine rencontre.	Point à ajouter à la prochaine rencontre.
7.6. Calendrier des communications aux parents (information)	Mme Maryse Simard présente le calendrier des communications aux parents pour l'année scolaire de 2017-2018.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.7. Convention de gestion et reddition de compte (information)</p> <p>7.8. Normes et modalités (information et approbation)</p>	<p>Ce point sera traité à la prochaine rencontre.</p> <p>Mme Maryse Simard présente le document et mentionne une nouveauté cette année dans notre commission scolaire : à la fin de la première année, les élèves n'auront plus d'examens de fin d'année, les enseignants feront plutôt un portrait de l'élève.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Landry</p> <p>QUE les normes et modalités soient approuvées telles que présentées.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	<p>Point à ajouter à la prochaine rencontre.</p> <p>R-CÉ 17-18-005</p>
<p>7.9. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (approbation)</p>	<p>Mme Véronique D'Amours explique le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence ainsi que les données recueillies lors du sondage. Rappelons que ce sondage a été complété par les parents, le personnel de l'école et les élèves de la 4^e à la 6^e année durant l'année scolaire 2016-2017.</p> <p>Un comité prévention-violence est en place cette année afin de se pencher sur les moyens les plus efficaces qui seront choisis pour contrer la violence dans notre école.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert</p> <p>QUE le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence soit approuvé tel que présenté.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	<p>Matrice de comportements présentée à la prochaine rencontre.</p> <p>R-CÉ 17-18-006</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.10. Utilisation du local de musique en soirée (approbation)</p>	<p>La chorale du Mme Maryse Simard utilise le local de musique pour des répétitions en soirée. La chorale est à la recherche d'un plan B, mais n'a pas trouvé d'autre endroit pour l'instant. M. Bernard Pelletier, commissaire, précise que les différents groupes ou organismes qui utilisent les locaux de l'école en soirée ou en fin de semaine, doivent avoir une entente avec la Ville de Rivière-du-Loup.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Hélène Bourgoin</p> <p>QUE l'utilisation du local de musique en soirée soit approuvée telle que présentée.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	<p>R-CÉ 17-18-007</p>
<p>7.11. Voie musicale, voie sportive (information)</p>	<p>Il y a 20 élèves inscrits à la Voie musicale cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 élèves en 6^e année • 9 élèves en 5^e année • 4 élèves en 4^e année <p>Cette année, Mme Sophie Jalbert sera assistée par M. Olivier Martin, musicien. Les principales activités de la Voie musicale ont été décrites au point 7.2.</p> <p>Pour ce qui est de la Voie sportive, il y a plus de 50 élèves inscrits dans les différents programmes offerts et diverses activités auront lieu tout au long de l'année (nutritionniste, ÉSRDL, etc.).</p>	
<p>7.12. Fin des cours une heure plus tôt pour remise de bulletins (approbation)</p>	<p>Mme Maryse Simard informe le conseil d'établissement que les cours termineront une heure plus tôt le 16 novembre OU le 1^{er} mars pour la remise de bulletin.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Laurence Lepage</p> <p>QUE la fin des cours une heure plus tôt soit approuvée telle que présentée.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 17-18-008
8. Point du personnel de l'école Roy Joly (5 minutes)	<p>Mme Véronique D'Amours, conseillère en rééducation, donnera des ateliers dans les classes selon les besoins des enseignants.</p> <p>Les activités d'Halloween auront lieu le 31 octobre en après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'école Roy : activités en classe et parade; • Pour l'école Joly : activités rotatives organisées par les élèves de 6^e année. 	
9. Point du service de garde (5 minutes)	La représentante est absente.	
10. Point du représentant du comité des parents (5 minutes)	La représentante est absente. Les rencontres du comité de parents ont lieu chaque premier mardi du mois.	
11. Point de l'O.P.P.	<p>Mme Maryse Simard informe que treize parents ont manifesté leur intérêt. Ces parents seront sollicités pour planifier des activités de financement et faire la recherche de commanditaires pour le projet des cours d'école à Roy et Joly.</p> <p>M. Bernard Pelletier, commissaire, est aussi prêt à apporter son aide pour le projet.</p>	Liste à fournir au personnel
12. Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (15 minutes)	<p>Le document a été envoyé par courriel. À noter, l'heure limite pour la fin des rencontres fixée à 21 h 45.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Landry</p>	R-CÉ 17-18-009

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	
13. Formulaires I2, I3, I4 et I5 (5 minutes)	Les membres présents complètent les différents formulaires.	Faire compléter les formulaires aux personnes absentes lors du dernier CÉ.
14. Rapport du trésorier (5 minutes)	<p>Un budget annuel de 1 100 \$ est accordé au conseil d'établissement.</p> <p>Prévision des dépenses pour 2017-2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 220 \$ pour l'achat de billets pour le souper de la Fondation luperivienne; • 20 \$ par personne pour la dernière rencontre du conseil d'établissement (souper); • Achats de livres de référence; • Possibilité de payer des inscriptions pour des parents qui voudraient assister à des conférences. 	
15. Adoption du calendrier des rencontres (5 minutes)	<p>Les dates proposées pour la tenue des prochaines rencontres sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 27 novembre 2017; • Lundi 12 février 2018; • Lundi 23 avril 2018; • Lundi 11 juin 2018. <p>Mme Sophie Jalbert propose l'utilisation de Doodle afin de connaître les disponibilités de chacun des membres du conseil d'établissement pour les prochaines rencontres.</p>	Mme Maryse Simard fera le suivi par courriel et le calendrier sera adopté à la prochaine rencontre.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
16. Nomination des membres de la communauté	Mme Sylvie Michaud, responsable de la bibliothèque municipale est nommée comme membre de la communauté.	
17. Correspondance (15 minutes) 17.1. Procès-verbal de la rencontre du 19 avril 2017 (CCSÉHDAA) 17.2. Ordre du jour de la rencontre du 14 juin 2017 (CCSÉHDAA) 17.3. Rapport annuel 2016-2017 (CCSÉHDAA)	Les différents documents du CCSÉHDAA ont été envoyés à titre informatif par courriel aux membres du conseil d'établissement.	
18. Autres points (15 minutes) 18.1. Photographies scolaires	Mme Stéphanie Landry propose de changer de photographe pour l'an prochain. Il est suggéré que ce soit l'O.P.P. qui s'occupe de ce dossier. Les gens aimeraient avoir d'autres choix, d'autres soumissions...	Mme Stéphanie Landry proposera une ou d'autres alternatives à la prochaine rencontre.
19. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Hélène Bourgoin QUE l'assemblée soit levée à 21 h 30. ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 17-18-010



Catherine Roy, présidente



Marilyn Lemire, secrétaire

en remplacement.